

En application du décret 2022/748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets

## PRESTONETT G RAPIDE

### I. QUALITES ET CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PRODUIT (TOUTES REFERENCES)

III – Incorporation de matière recyclée

Produit ne contenant pas de matière recyclée

VI – Recyclabilité

Produit non recyclable

IX – Présence de substances dangereuses

Le produit ne contient pas de substance dangereuse

Ecocontribution

Aucune prime ou pénalité d'éco-contribution pour le produit

### II. QUALITES ET CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE L'EMBALLAGE

EAN

#### Sac papier

3 132 15 50 56 46 9

3 132 15 50 56 51 3

III – Incorporation de matière recyclée

Emballage ne contenant pas de matière recyclée

V- Possibilité de réemploi

L'emballage n'est pas réemployable

VI – Recyclabilité

L'emballage est recyclable

IX – Présence de substances dangereuses

Emballage ne contenant pas de substance dangereuse

Ecocontribution

Aucune prime ou pénalité d'éco-contribution pour l'emballage